Docusign Envelope ID: 1A7AE422-153B-49D9-8BCA-653A371AC334

LETTRE D'INFORMATION DES PORTEURS
DU FCP ALPHA CONVICTIONS OBLIGATAIRES

Part C : FR001400EBY9

Paris, le 18/12/2024

Objet : Augmentation d'exposition high yield

Chère Madame, cher Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) « ALPHA CONVICTIONS OBLIGATAIRES» (ci-après le « Fonds » ou le « FCP ») et nous vous remercions de votre confiance.

Nous souhaitons vous informer de l'évolution de votre Fonds selon les termes et conditions de l'opération décrite ci-dessous.

Quels changements vont intervenir sur votre Fonds ?

La société de gestion a décidé de modifier le pourcentage d'exposition high yield de votre Fonds ALPHA CONVICTIONS OBLIGATAIRES. Le fonds pouvait être exposé dans la limite de 30% de son actif net dans des obligations gouvernementales ou privées, des obligations et titres de créances à caractère spéculatif (speculative grade ou high yield) dont la notation est inférieure à celle des titres investment grade, ainsi que dans des obligations et titres de créance non notés. Cet investissement pourra être réalisé via des OPC. Désormais il pourra être investi jusqu'à 80% de son actif net.

Quand ces opérations interviendront-elles ?

Cette opération entre en vigueur le 02/01/2025.

Pour toute précision, nous vous invitons à contacter votre interlocuteur habituel.

Quel est l'impact de cette modification sur le profil rendement / risque de votre investissement ?

- **Modification du profil rendement/risque : NON**
- **Augmentation du profil rendement/risque : NON**
- **Augmentation potentielle des frais : NON**
- **Ampleur de l'évolution du profil de rendement/risque : Non significatif**[1]

[1] Cet indicateur se base sur l'évolution du SRI et l'évolution de l'exposition du fonds à une ou plusieurs typologies de risques.

Docusign Envelope ID: 1A7AE422-153B-49D9-8BCA-653A371AC334

Quel est l'impact de cette opération sur votre fiscalité ?

La fiscalité applicable au fonds est inchangée. Toute sortie est soumise au régime des plus-values de cessions de valeurs mobilières.

Quelles sont les principales différences entre le Fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur Fonds ?

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement :

	Avant	Après
Acteurs intervenant sur le fonds		
Exposition high yield	30%	80%

Eléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous recommandons de consulter le prospectus du fonds ainsi que le Document d'Information Clé mis à jour au jour de l'opération sur le site internet de Financière de l'Arc et de Amplegest www.amplegest.com ou d'en faire la demande auprès de :

AMPLEGEST
50, boulevard Haussmann
75009 PARIS

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai de huit jours ouvrés.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Marie Vandermarcq-Saltiel
Président d'Amplegest

DocuSigned by:
VANDERMARCQ-SALTIEL
B75C962868EE4A4...